



INSCRIPTION AUX COLIS DE NOËL

VOUS ÊTES EN RÉSIDENCE PRINCIPALE
SUR LA COMMUNE ET VOUS AVEZ 75 ANS ET + ?
RECEVEZ VOTRE COLIS DE NOËL !
COLIS DE NOËL : pour le recevoir,
Inscription avant le 27/09/2024

→ "À peine l'été terminé, nous voilà déjà sur la préparation des festivités de fin d'année 2024 ! Je suis heureux de vous inviter à vous inscrire à la réservation de votre colis de Noël."

Arnaud Mathieu, maire et Président du CCAS de Villard-de-Lans

COMMENT S'INSCRIRE ? EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'INSCRIPTION À RAPPORTER À L'ACCUEIL DE LA MAIRE

MADAME

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉL : MAIL :

MONSIEUR

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Je souhaite retirer mon colis à la salle des mariages le :

*Rayer la mention inutile *LUNDI 2 DÉCEMBRE DE 14H À 16H30 ou *MERCREDI 4 DÉCEMBRE DE 9H30 À 11H30